



DESCRIPTION DE CONCOURS

Dessin et technologie architecturale

NIVEAU POSTSECONDAIRE

Table des matières

1	L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES	3
2	INTRODUCTION	3
3	DESCRIPTION DU CONCOURS	4
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE	5
5	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	6
6	ÉVALUATION	7
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS	7
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	9

1 L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. Très importante, la prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles doivent être améliorées. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication orale, ³Travail d'équipe, ⁴Formation continue, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Capacité de raisonnement, ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques.

Les compétences essentielles à votre domaine sont indiquées dans la Description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et dans tous les documents liés au projet.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

<https://www.skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/technologie-de-information/design-technologie-architecturale/>

2.2 Durée du concours

12 heures

2.3 But de l'épreuve

Évaluer la capacité des concurrents et des concurrentes en ce qui a trait à l'interprétation des exigences du projet et à la production d'une série de dessins d'exécution au moyen d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. Souligner le travail des concurrents et des concurrentes qui se distinguent par leur excellence et leur professionnalisme dans leur domaine.

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Avant leur arrivée au concours, chaque concurrent et chaque concurrente devront créer un modèle de format métrique A1 comportant un cartouche d'inscriptions incluant l'information fournie dans l'exemple présenté sur le site Web de Skills/Compétences Canada. Ce modèle doit être accessible sur leur ordinateur tout au cours du concours.
- Les concurrents et les concurrentes devront réaliser des épreuves de conception et de dessin reposant sur les principaux thèmes suivants :
- Notions d'architecture
 - Planification de l'espace et relations spatiales, normes de conception relatives à l'accessibilité, concepts relatifs à la durabilité de l'environnement⁷
 - Réalisation de dessins d'exécution⁸
 - Maîtrise de l'utilisation de logiciels de conception assistée par ordinateur⁹
- Codes du bâtiment
 - Interprétation et application du Code national du bâtiment du Canada⁵
 - Tous les dessins doivent être **PLEINEMENT** conformes à ce Code. Les modifications provinciales ou municipales **ne s'appliquent pas**.⁸
- Notions d'ingénierie
 - Connaissance des plans d'ossature structurale
 - Connaissance de l'interface des systèmes de bâtiment; incorporation des systèmes mécaniques et électriques d'un bâtiment
- Constructibilité et sciences du bâtiment
 - Conception de l'enveloppe⁷
 - Connaissance approfondie du détaillage⁷
 - Matériaux et méthodes de construction; connaissance des assemblages⁷

Compétences essentielles – ⁵Lecture, ⁷Capacité de raisonnement (résolution de problèmes, planification et organisation du travail, pensée critique), ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

DOCUMENT	DATE D’AFFICHAGE SUR LE SITE WEB
Exemple de cartouche d'inscriptions	Novembre 2020

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve.

- Analyse du Code du bâtiment
- Interprétation des exigences d'un projet de structure incorporant du béton, de l'acier, de la maçonnerie et/ou un mur rideau⁸
- Préparation de dessins d'exécution
 - L'épreuve inclura, entre autres, les éléments suivants : plans d'étage, élévations, sections transversales, coupes de mur et détaillage de construction.
- BIM / CDAO9
 - Exportation de dessins dans un fichier PDF
 - Principes de conception et de planification⁸
 - Compétences en détaillage et en croquis⁷

Compétences essentielles : ⁷Capacité de raisonnement (utilisation particulière de la mémoire, pensée critique), ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Imprimante au laser et/ou traceur
- Table et chaise
- Bloc d'alimentation 120 V CA

4.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Les concurrents et les concurrentes doivent apporter un ordinateur et ses périphériques : écran, souris, clavier, câbles, etc.
- Ils peuvent utiliser un ordinateur de bureau ou un portable. Limite de deux écrans par personne.
- À part les logiciels d'exploitation, aucun fichier n'est permis dans l'ordinateur de bureau ou le portable.
- Les concurrents et les concurrentes peuvent utiliser le logiciel de BIM/CDAO de leur choix pour la création des dessins. Le logiciel doit fonctionner sans connexion à Internet.
- Les bénévoles de Skills/Compétences Canada ne fourniront aucune aide technique pour le matériel ou les logiciels des concurrents et concurrentes.
- Pendant le concours, l'accès à Internet ne sera pas fourni ni autorisé.
- Les concurrents et les concurrentes doivent choisir un logiciel qui permet l'impression ou l'exportation de fichiers PDF, au moyen du logiciel de création de fichiers PDF installé (Adobe PDF Writer). Les concurrents et les concurrentes doivent s'assurer qu'il est installé et mis à l'essai avant le concours. Voir ci-dessous les règlements propres au concours.

- Les concurrents et les concurrentes qui utiliseront un ordinateur portable ou de bureau emprunté à l'école (plutôt que le leur) doivent avoir un compte d'administrateur pour la durée du concours afin de pouvoir accéder au dossier ou à des fichiers système dans l'éventualité où il faudrait installer des mises à jour de logiciels ou de pilotes, ou accéder aux paramètres pour régler des problèmes.
- La plus récente édition du Code national du bâtiment du Canada. La consultation d'autres ouvrages techniques ne sera permise pendant le concours.
- Échelles (en unités métriques et impériales)
- Calculatrice (Il sera interdit d'utiliser la calculatrice d'un téléphone cellulaire durant le concours. Toutefois, il sera permis d'utiliser une application de calculatrice installée sur l'ordinateur.)
- Crayon
- Papier
- Clé USB **vierge**
- Les guides de l'utilisateur de logiciels, les manuels scolaires et les données électroniques (sur CD ou disquette) **ne seront pas permis**.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire

- S.O.

5 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

5.1 Atelier sur la sécurité

Dès leur arrivée dans l'aire du concours, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. On s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. On pourrait demander à quiconque aura enfreint une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement de participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La présence à ce deuxième atelier n'aura aucune incidence sur le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) fournies par Skills/Compétences Canada

- Aucun ÉPI ne sera requis

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Aucun ÉPI ne sera requis.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS	/100
Jour 1 – Dessins d'exécution	50
Jour 2 – Dessins d'exécution	50

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours aux Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils peuvent toutefois fournir des précisions et clarifier certains éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Ouvrages de références	<ul style="list-style-type: none"> Le seul ouvrage qu'il sera permis de consulter est le Code national du bâtiment du Canada. <u>Quiconque enfreint ce règlement sera disqualifié.</u>
Internet	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y aura pas d'accès à Internet durant le concours. Quiconque enfreint ce règlement sera disqualifié.
Téléphones cellulaires et musique	<ul style="list-style-type: none"> Il sera permis de se servir de lecteurs MP3 et de cellulaires en mode avion pour écouter de la musique durant le concours, mais l'usage d'écouteurs-boutons ou d'un casque d'écoute sera obligatoire. Durant le concours, il sera interdit d'utiliser un cellulaire pour appeler, texter ou naviguer sur Internet. <u>Quiconque enfreint ce règlement sera disqualifié.</u>
Matériel informatique	<ul style="list-style-type: none"> Les ordinateurs doivent rester dans l'aire du concours depuis la séance d'orientation jusqu'à la clôture. Il est interdit d'apporter des fichiers numériques de dessins dans l'aire du concours. Les concurrents et les concurrentes doivent s'assurer que leur ordinateur ne contient que les fichiers des logiciels. <u>Quiconque enfreint ce règlement sera disqualifié.</u> Seules les bibliothèques, les familles, les blocs et les composants de logiciels par défaut peuvent être utilisés durant le concours. Les membres du CTN vérifieront le respect du règlement à la séance d'orientation. Tous les logiciels doivent être installés et fonctionnels avant le début du concours. <u>Quiconque enfreint ce règlement sera disqualifié.</u>
Défaillance du matériel informatique ou d'un logiciel	<ul style="list-style-type: none"> Aucun soutien technique ne sera fourni pour les logiciels durant le concours. On suppose que les concurrents et les concurrentes sont bien renseignés sur les logiciels qu'ils ont choisis. Ils doivent posséder une connaissance pratique de leurs capacités.

	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de défectuosité du matériel informatique ou d'un logiciel, le concurrent ou la concurrente concerné se verra accorder du temps supplémentaire équivalant à la durée de son arrêt de travail, jusqu'à concurrence de 60 minutes par jour, à la discrétion du CTN.
--	---

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète aux Olympiades, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Égalité de notes

- Étape 1 : En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Détaillage de la construction » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Plans de planchers » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : S'il y a une troisième égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Élévations » sera déclarée gagnante.

8.3 Règlement des concours

Les Règlements des concours aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies sont présentés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Organisme membre	Nom
Ontario - Président	Joel Foster
Saskatchewan – Présidente adjointe	Andrea Clayton
Alberta	Peter Kelly
Colombie-Britannique	Wes Macaulay
Manitoba	Scott Fraser
Île-du-Prince-Édouard	Bruceyene M-Collins
Québec	Sylvie Faber
Nouvelle-Écosse	Jeff Nash
Terre-Neuve-et-Labrador	Mike Foley

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com), au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.